

L'État rentier : le cas de la Malaysia d'Isabelle Beaulieu,
Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2008, 266 p.

Jean-François Gagné

Volume 29, Number 1, 2010

Minorités, langue et politique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/039967ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/039967ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gagné, J.-F. (2010). Review of [*L'État rentier : le cas de la Malaysia* d'Isabelle Beaulieu, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2008, 266 p.] *Politique et Sociétés*, 29(1), 291–294. <https://doi.org/10.7202/039967ar>

L'État rentier: le cas de la Malaysia

d'Isabelle Beaulieu, Ottawa,

Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2008, 266 p.

Pourquoi le régime autoritaire malaisien est-il stable ? Cette question est le fil conducteur du livre. Elle repose sur deux concepts clés : le régime autoritaire et la stabilité politique. Isabelle Beaulieu considère le régime malaisien autoritaire en raison de la présence d'un parti hégémonique, d'un appareil d'État coercitif et des manquements graves en matière de droits politiques et civiques (p. 3, 39, 75-82). Les règles sont constamment remodelées afin de servir l'élite au pouvoir : ce n'est pas la règle de droit, mais le règne par le droit (p. 52, 82). Le concept de stabilité, lui, repose sur la continuité et la durabilité des institutions politiques malaisiennes, l'absence de violence politique (coups d'État, révolutions, assassinats politiques, etc.) et le maintien au pouvoir des mêmes élites depuis l'indépendance (p. 2, 37).

Une fois ces deux concepts clés définis, l'auteure réfute les deux explications dominantes quant à l'évolution politique de la Malaisie : la thèse de la démocratie consociative et celle des valeurs asiatiques. Selon elle, la thèse de la démocratie consociative ne tient pas parce que la Malaisie est autoritaire (p. 39). Quant à la thèse des valeurs asiatiques, elle souligne, d'une part, l'incongruité entre l'islam – religion dominante en Malaisie – et les valeurs asiatiques de type confucéenne et, d'autre part, le caractère hétérogène de l'Asie, caractère antinomique à l'hypothèse d'un seul système de valeur confucéenne (p. 40). Bref, pour I. Beaulieu, les arguments culturels ne semblent pas probants.

En contrepartie, l'auteure offre une explication alternative : « les mécanismes du pouvoir s'appuient sur des institutions fortes, financées par une rente abondante que mobilise le gouvernement » (p. 41). La solidité des institutions politiques repose sur la présence d'une coalition politique dominante, d'un appareil répressif, du contrôle de l'État par l'exécutif, d'une bureaucratie efficace et d'une forme de légitimité populaire issue des performances économiques soutenues de l'État. La rente, elle, provient principalement des exportations du pétrole, de l'huile de palme et du bois d'œuvre. Cette rente procure au gouvernement des revenus substantiels lui permettant de faire des investissements sur les plans économique et social et d'acheter la loyauté des élites du pays. Cet attribut « d'État redistributeur » se conjugue à une faible taxation des particuliers ; n'étant pas imposé, le citoyen est moins enclin à s'impliquer politiquement dans les questions d'allocation des dépenses de l'État. En retour, l'État bénéficie d'une autonomie et d'un pouvoir discrétionnaire aux accents, dans le cas présent, autoritaires.

La démonstration de ces arguments consiste en une analyse historique de trois périodes marquées par trois crises, soit celles de 1969, de 1987 et de 1998-1999. La première période (1957-1969) couvre l'accession à l'indépendance, la guérilla communiste, le pacte constitutionnel de 1957 entre Britanniques et Malais et la formation de l'alliance entre notamment la Malaysian Chinese Association (MCA) et plusieurs autres petits partis, mais dirigée d'une main de fer par la United Malays National Organisation (UMNO). Elle est également le témoin de la mise en place par le gouvernement d'une stratégie économique libérale fondée sur le développement des exportations du secteur manufacturier grâce aux investissements directs étrangers, l'atteinte et le respect d'un équilibre budgétaire et le développement accéléré des infrastructures du pays. L'État tire de substantiels revenus de la rente pétrolière, qui compose d'ailleurs la majorité de ses revenus au détriment des impôts sur le revenu des particuliers, et finance pour le reste ses activités à l'aide de la caisse de retraite des salariés malais afin d'éviter les pièges de l'endettement international. Cette période se termine par une crise marquée par des tensions politiques entre et au sein des groupes ethnoculturels et une paupérisation des Malais, particulièrement dans les milieux ruraux (p. 108-111). Ultimement, l'opposition sera bafouée par une déclaration de l'État d'urgence et par des mécanismes institutionnels restreignant la participation de l'opposition politique.

La deuxième période (1970-1987) débute avec la *New Economic Policy* qui, au moyen notamment d'un programme de privatisation, vise la formation d'une classe économique malaise de souche (bumiputras) (p. 134). Également, le gouvernement crée PETRONAS, la société responsable des activités pétrolières en Malaisie. L'État, grâce aux revenus du pétrole, est de plus en plus présent dans l'économie (*Industrial Coordination Act*) et dans la société. S'ensuit l'augmentation des activités de clientélisme (p. 154). Cette période se termine par une crise politique (1987), crise aux origines similaires à la première et dont la sortie est également identique : le gouvernement choisit la manière forte et non la négociation et le compromis (p. 168).

La troisième période (1988-2007) s'inscrit dans la continuité. La *New Vision Policy* voit le jour. On assiste à la consolidation d'une politique économique visant à garantir la constitution d'une classe bumiputras, à favoriser la croissance économique ainsi que l'équilibre budgétaire. Le secteur agricole ne progresse plus, mais le secteur manufacturier explose et celui des services, particulièrement les services financiers, se développe (p. 199-200). PETRONAS devient un joueur clé sur la scène internationale. La coalition UMNO/MCA est non seulement maître de l'État, mais également de l'économie où elle contrôle tous les canaux d'accès à la richesse (p. 200). La crise économique asiatique de 1998 touche durement la Malaisie comme tous les pays de la région. Néanmoins, le pays se remet rapidement de cette crise grâce encore une fois aux institutions autoritaires et à la capacité de dépenser de l'État (p. 211).

Ce livre offre une analyse originale de l'évolution politique et économique de la Malaisie. Les arguments sont exposés de manière claire et concise. Toutefois, à la lecture du texte, certaines questions émergent.

Le premier point d'interrogation concerne la classification du régime malaisien, un régime que l'auteure qualifie d'autoritaire. Il est indéniable que ce régime possède des traits autoritaires. En même temps, les élections sont tenues à intervalles fixes et l'opposition obtient régulièrement approximativement 40 % du vote soumis au suffrage universel. Ces remarques traduisent une dualité au sein même du régime ; une dualité qui est davantage le propre d'un régime hybride que d'un régime strictement autoritaire. Toutefois, admettre le caractère hybride du régime malaisien problématise certains éléments de l'analyse du livre. Premièrement, la thèse de la démocratie consociative ne peut pas être aussi rapidement réfutée, étant à certains égards de nature hybride avec un partage des pouvoirs souvent discriminatoire et donc contraire au principe universaliste de la démocratie libérale. Deuxièmement, la méthodologie choisie, soit l'étude de cas, n'est-elle pas mieux servie par l'appréhension de phénomènes complexes – tels que les régimes hybrides – que la classification relativement simple choisie par I. Beaulieu, soit l'usage de la dichotomie autocratie/démocratie ? Troisièmement, il est opportun de se demander si les facteurs responsables de la stabilité des régimes autoritaires sont les mêmes que les facteurs responsables de la stabilité des régimes hybrides.

Encore une fois, il est difficile d'infirmier que le régime malaisien est stable. Par exemple, la réputée *Freedom House* a attribué à ce régime, année après année, le caractère de « partiellement libre » depuis 1974, signifiant qu'il n'y a eu pratiquement aucun changement au niveau des institutions politiques en près de 35 ans. Pourtant, au cours de la période couverte, le régime malaisien introduit plusieurs changements institutionnels qui ont pour effets de modifier les rapports de force entre les groupes sociaux et de renforcer le caractère autoritaire du régime. Dès lors, est-il possible de parler de stabilité politique lorsque les rapports de force changent ? Ce renforcement autoritaire n'est-il pas symptomatique d'une discontinuité institutionnelle ? Autrement dit, ces changements en apparence mineurs peuvent-ils agir de manière incrémentale et provoquer à terme une instabilité politique ?

Il est également permis de sonder la pertinence des facteurs explicatifs. Premièrement, est-il possible qu'un régime ait des institutions fortes sans avoir un système fiscal s'étendant à l'ensemble de la population ? Plus précisément, le système fiscal permet, notamment par l'entremise de son administration, d'assurer l'autorité du gouvernement central dans les régions. Sans système fiscal, il y a un vide politique, un manque d'autorité dans les régions qu'un appareil répressif ne peut combler à lui seul. Deuxièmement, il semble y avoir inadéquation dans l'argument entre la proposition de l'existence d'une bureaucratie efficace et une augmentation du clientélisme. Même impression de contradiction avec

l'idée que la stabilité émane d'une légitimité elle-même issue de la performance économique dans un contexte d'inégalité économique croissant, comme si la légitimité était simplement une question de richesse et non pas également de redistribution. Troisièmement, les capacités de dépenser du gouvernement – capacités principalement tributaires de la rente pétrolière – ne sont pas illimitées. À cet égard, les trois crises politiques de 1969, 1987 et 1998 concordent avec une chute du prix du pétrole. Cette vulnérabilité introduit l'idée que les institutions politiques malaisiennes sont fragiles, car elles sont incapables d'absorber ou de protéger les citoyens des chocs externes. Enfin, l'Indonésie qui a connu un changement de régime et une instabilité politique à la fin des années 1990 bénéficiait, tout comme la Malaisie, d'institutions fortes dirigées par une coalition politique au statut hégémonique (Golkar) et de la rente pétrolière. Les remarques ci-dessus et ce bref jeu comparatif soulignent qu'il existe peut-être d'autres facteurs explicatifs que ceux identifiés par l'étude de cas; une possibilité qui demande à être explorée.

Jean-François Gagné
Université de Montréal

D'un référendum à l'autre – Le Québec face à son destin
 sous la dir. d'Alain-G. Gagnon, Québec,
 Les Presses de l'Université Laval, 2008, 203 p.

Nul ne peut nier que le référendum de 1995 a été un événement clé de l'histoire récente du Québec et, par extension, de celle du Canada. Bernard Descôteaux nous explique donc, dans les notes liminaires, pourquoi ce grand moment mérite d'être revisité près d'une dizaine d'années plus tard. Guidés par la perspective d'un troisième référendum et conscients «que jeter ainsi un regard sur le passé permettrait de se tourner vers l'avenir», politologues, acteurs de la scène politique et autres témoins se livrent ici à une réflexion devenue essentielle pour comprendre le rôle dévolu au Québec au sein de la fédération canadienne. Comptant cinq parties, cet ouvrage réunit les textes présentés au cours du symposium organisé en octobre 2005 conjointement par l'Association d'études canadiennes, la Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes et les quotidiens *Le Devoir* et *The Gazette*.

Dans la première partie, des auteurs explorent les règles du jeu et les stratégies mises en avant lors du référendum de 1995. D'abord, Jean-François Lisée, ancien conseiller politique de Jacques Parizeau,